GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE

MALI

RAPPORT DE FORMATION SUIVI ET L'ANALYSE BUDGETAIRE :

Sikasso le, 08 Novembre 2017

JOUR 1 :

L'an deux mille dix-sept et le huit Novembre s'est ouvert dans la salle de réunion de la Mairie un atelier de formation du groupe pour le suivi budgétaire à l'intention de la société civile de Koumantou.

La séance a été ouverte à 09h 00 par les mots de bienvenue du Maire de la commune rurale de Koumantou après l'installation des participants.

Dans son allocution il a montré aux participants le degré d'importance de cette session qu'il faudra donc être assidu, ponctuel et de restituer auprès de nos organisation faitière suivi d'une prise de photos de famille.

Cette deuxième session durera quatre jours est axé sur le suivi et l'analyse budgétaire.

A 09 H 45 mn, les participants ont eu droit à une fiche de questionnaire sur laquelle les échanges porteront.

Messieurs les formateurs, en prenant la ont souligné une fois de plus que le citoyen doit participer à l'élaboration et au suivi du budget. Ce suivi s'effectue dans le respect et non dans l'agressivité. Tout citoyen a le plein droit de demander la situation des actions de développement de sa commune.

QUEL EST L'OBJECTIF PRINCIPAL DU SUIVI CITOYEN ?

Le suivi citoyen du budget vise à promouvoir la transparence, la participation, et la recevabilité

POURQUOI LE SUIVI CITOYEN DU BUDGET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ?

Il permet une gestion efficace et efficiente des ressources publiques nécessitées pour nos pays où la pauvreté est une gangrène, une vigilance donc accrue à chaque instant …

Cette pauvreté est due à ces faiblesses suivantes :

-La corruption et le détournement de fonds ;

-Le financement inadéquat des dépenses extrabudgétaires ;

-L'assimilation des fonds publics à des fonds personnels ;

-Les considérations politiques ;

-Le manque d'indépendance des organes de contrôle ;

-Le déficit de transparence ;

-De ces faiblesses découlent la dépendance persistance des collectivités territoriales de l'aide de l'Etat et de celle des partenaires au développement.

QUI PEUT FAIRE LE SUIVI CITOYEN BUDGETAIRE ?

Il s'agit des personnes physiques et morales disponibles bénévoles et dévoué pour faire le suivi citoyen du budget aux niveaux régions, cercles, et communes.

QU'EST-CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UN BON SUIVI ?

IL FAUT :

-Connaitre l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales ;

-Connaitre les processus de décisions d'encaissement et de décaissement, les moments clés, les décideurs…

-Avoir l'information et intervenir aussitôt possible ;

-Se débarrasser des préjugés ;

-Définir un objectif clair ;

-Etre réaliste, tenace et intègre ;

-Utiliser les médias ;

Les participants ont pleinement participé au débat en posant des questions sur certaines lacunes dont les réponses ont été apportées par les formateurs à hauteur de souhait.

A 12H, deux questions ont été posées à l'endroit des participants répartis en deux groupes

De travaux :

GROUPE I :

QUESTION :

QUELLES SONT VOS CRAINTES PAR RAPPORT A CETTE FORMATION ?

REPONSES : Nos craintes sont :

-Aucune crainte chez certains ;

-Crainte d'assumer son rôle d'acteur de société civile ;

-La restitution auprès de nos organisations faitières ;

-Le préjuger ;

-L'incompréhension du suivi peut susciter la révolte de la population contre les élus ;

-La corruption de la société civile ;

-L'entente entre les membres de la société civile.

GROUPE II

QUESTIONS :

QUELLES VOS ATTENTES PAR RAPPORT A CETTE FORMATION ?

REPONSES : Nos attentes sont :

-La prise en charge des doléances par la mairie ;

-La prise en compte des besoins de la population par les élus ;

-Le changement de comportement ;

-l'application des notions de suivi ;

-L'implication de la population au développement de la commune ;

-La société civile doit bien jouer son rôle dans le développement de la commune.

-Elle doit être forte et apte à affronter les collectivités territoriales par rapport à l'élaboration et au suivi citoyen du budget ;

-Elle doit être un bon superviseur du budget.

Après cette belle présentation les travaux ont été suspendus.

JOUR 2

La reprise des travaux a commencé à 08h30mn par la lecture du rapport du jour 1. Les amendements faits ont été pris en compte.

Ensuite nous avons procédés au remplissage en bonne et du forme de la liste de présence.

Conformément au programme, les travaux ont continué par des éclaircissements des formateurs sur l'importance du suivi et l'analyse budgétaire.

La question suivante a été posée :

A quoi sert le suivi citoyen du budget ?

Le suivi du budget des Collectivités Territoriales permet :

- De s'assurer de l'utilisation efficace et efficiente des ressources publiques ;
- D'apprécier la pertinence des projets ou programmes et les moyens qui y sont affectés ;
- D'apprécier l'écart entre les prévisions et les réalisations ;
- D'identifier les inégalités, les désordres dans le processus budgétaire des Collectivités ;
- D'identifier les obstacles et les facteurs de succès ;
- De lever les obstacles à la participation des citoyens à la prise des décisions ;
- De réorienter les axes de développement en fonction des besoins nouveau identifiés ;

- De compléter les mécanismes publics de suivi budgétaire.

NB : le suivi citoyen est un vecteur de changement de pratiques et de comportements et non pas un règlement de compte.

La question suivante a été posée par un participant :

- Quels est l'impact de la non pris en charge des doléances des requérants ?

Les formateurs ont rappelé que la société civile doit participer à l'élaboration et au suivi budgétaire à condition qu'elle soit lucide (jouir de ses facultés mentales) et respecté les autorités communales.

La société civile doit toujours rester souder pour atteindre leur objectif.

Cette question sera répondue dans le module 3 : le plaidoyer.

Il ne suffit pas de suivre le budget, il faudra l'analyser.

II- NOTION TECHNIQUE SUR L'ANALYSE CITOYENNE DU BUDGET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

- Concept de base :

Le concept d'analyse du budget des Collectivités Territoriales se défini comme un examen « méthodique permettant de distinguer les différentes parties d'un problème et de définir leurs rapports ».

Le budget repose sur une politique, un programme, un projet ou un plan dont il n'est qu'une traduction chiffrée.

Tout budget est en sorte un choix implicite ou explicite de société.

Les analyses budgétaires ne sont pas de simple analyse financière mais, son résolument orientées vers l'analyse politique qui se cache derrière les décisions budgétaires.

NB : l'analyse budgétaire se base sur les documents budgétaires de gestion et les réalités du terrain.

Les formateurs ont pris l'exemple sur la réalisation d'un forage qui suscite une prospection du terrain.

- Pourquoi l'analyse du budget des Collectivités Territoriales ?

Plusieurs problèmes peuvent se traduire par :

- Une déviation de l'utilisation des ressources de leurs objectifs initiaux ;

- Un mauvais ciblage des dépenses sur les priorités ;
- Une faiblesse production des résultats intermédiaires et finaux escomptes ;
- Un faible impact sur le développement.

L'analyse du se fait aux moyens d'instruments ou d'outils de collecte et d'analyse.

- Quelques outils pour la collecte et l'analyse du budget :
- Taux d'exécution des ressources alloués au secteur eau, hygiène et assainissement.

Il s'agit de définir le pourcentage des dépenses totales effectuées par rapport aux ressources allouées au secteur.

Le mode de calcul :

Montant des dépenses effectuées dans le secteur divisé par total des ressources allouées au secteur multiplié par 100.

Son intérêt est d'apprécier la capacité d'absorption des ressources allouées au secteur.

- Poids des ressources allouées au secteur de l'éducation dans l'ensemble des ressources budgétaires :

Il s'agira de définir la part des ressources allouées au secteur par rapport aux ressources totales du budget.

Montant des ressources allouées au secteur divisé par des ressources totales du budget multiplié par 100.

Son intérêt est d'apprécier l'importance du secteur dans le budget.

- Taux d'exécution physique des investissements dans le secteur :

Sa définition est de pourcentage des réalisations physiques par rapport aux prévisions budgétaire dans le secteur.

Le mode de calcul :

Nombre d'infrastructure/ investissement réalisé par la commune divisée par nombre total d'infrastructure/ investissement prévus par la commune.

L'intérêt est d'apprécier l'écart entre les prévisions et les réalisations physiques d'infrastructure dans le secteur.

Les formateurs ont précisé sur le fait que l'eau, l'hygiène et assainissement est le premier point qui doit avoir une importance capitale dans le budget.

Ce qui nous amène à un autre angle d'analyse qui sont :

- Taux accès à l'eau potable ;
- Taux global de mobilisation des ressources allouées à l'éducation ;
- Taux global de réalisation urbaine/ rural ;
- Proportion des dépenses du secteur sur l'économie national(PIB) ;
- Part total de l'appui budgétaire accordé au secteur.

La formation a pris fin par des questions réponses entre les formateurs et les participants à 14 heures 30mn par la pause déjeuner.

JOUR 3

A la reprise, comme prévu, le programme du jour à commencer par la lecture du rapport du jour 2 suivi des suggestions retenues.

Les formateurs ont procédé à l'explication des points suivants :

-LE CONTENU DU TABLEAU RECAPITULATIF DU SUIVI DU BUDGET ;

A ce niveau, un participant à poser la question afin de savoir si cela concernait seulement un secteur unique.

En réponse les formateurs ont précisé que ce tableau frappe l'ensemble du secteur.

-LE TABLEAU RELATIF A LA NATURE D'INVESTISSEMENT DANS LE BUDGET ;

-OUTILS GRAPHIQUES :

Ces outils sont :

Camembert, histogramme, et coudes sont des outils généralement sollicités par les partenaires et ont fait l'objet d'explications détaillées par les formateurs.

Exemple **Camemberts** ***courbe*** ***histogramme***

Ensuite nous c'est-à-dire formateurs et participants ont ensemble procédé à la correction de la fiche de questionnaires.

A 10h les formateurs ont recensé et évalué le degré de compréhension des participants à travers une interview.

La séance a été suspendue à 14heures.

JOUR 4 :

Après les activités des jours 1,2 et 3 le programme du 4^{em} jour comme d'habitude a commencé par la lecture du rapport du jour 3 suivi des amendements apportés par les uns et les autres à 08h 30 mn.

Les formateurs ont fait un ramassé général du contenu du programme de l'atelier. Ainsi des questions ont été posées par les participants et répondues par les formateurs à souhait.

A 12h la cérémonie de clôture a porté sur :

-L'allocution des formateurs ;

-L'allocution du sous-préfet de la commune de koumantou ;

-L’allocution du maire de la commune de Koumantou

Ainsi prend fin la formation à 12h 30mn

N.B. Cette formation étant donné que c’était une formation des adultes a été lue en français et l’expliqué en langue bambara par les formateurs.

Sikasso le, 12 Septembre 2017

Les formateurs

Dialakoro KEITA et Fatoumata TRAORE